

Paris, le 21 février 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démission d'Alain LAMBERT de son mandat
de Président du Département de l'Orne

Dominique BUSSEREAU, Président de l'ADF et les Présidents des Départements de France ont appris avec regret la démission d'Alain LAMBERT de la présidence du Département de l'Orne.

Ils saluent son engagement inlassable en faveur des collectivités territoriales tout au long de son parcours politique et, en particulier, pour les Départements et l'ADF dont il est trésorier.

Son dynamisme et sa connaissance des dossiers l'avaient naturellement désigné pour mener les négociations sur le financement du RSA.

Son combat sur la simplification des normes mérite lui aussi d'être salué. Après presque 10 ans de sa présidence, la Commission Consultative sur l'Evaluation des Normes (CCEN), devenue le Conseil National pour l'Evaluation des Normes (CNEN), est désormais un lieu incontournable de dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Ses engagements sont loin d'être achevés et l'ADF se réjouit qu'Alain LAMBERT continue de siéger au Conseil départemental de l'Orne.

A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 Départements (96 Départements métropolitains et 6 ultra-marins). Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.